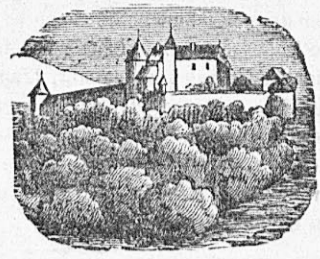




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10³⁰ 2²⁵ 5¹⁰ 8⁵² — BULLE, arr. 8⁵⁵ 1²⁰ 4²⁵ 8²⁰ 10⁵⁰

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois, » 2.50
 Etranger . 1 an, » 9.—
 » . . . 6 mois, » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 30 cent. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

ne personne
 confiance cherche journées
 porte quel ouvrage.
 au bureau du journal. [640]

Logement
 de 2 chambres et cuisine, bâti-
 ments DUPASQUIER, en Sau-
 r à Mme DUPASQUIER, en
 [637]
 Le Curateur.

A vendre
 une jument de 5 ans, docile,
 pour le trait et la voiture.
 à M. Joseph GUILLET, lai-
 charbons. [638]

A vendre: [638]
 à échelles neuf. Essieux :
 S'adresser à M. Alfred MU-
 chal, au Gérignoz, Sorens.

Excellent café!
 Santos non trié Fr. 5.90
 Vert fin choisi » 6.50
 Vert extra fin » 7.80
 Caracoli choisi » 8.—
 Jaune gros grains » 8.50
 Domingo perlé » 10.50
 Guatemala sorfin » 10.50
 prime à chaque envoi!
 Import "Roswit."
 maison suisse d'expédition.)

rétractation.
 déclaré retirer les propos
 du 26 mars dernier, à l'an-
 naires, à l'adresse de M. Joseph
 ler, à Echallens.
 26 avril 1905.
 Edouard Gremond, syndic, Riaz.

A louer:
 de 4 pièces. [606]
 à M. Athanase BEAUD, Bulle.

Le savonneux
LITZBLANK
 et le meilleur marché pour
 de planchers, escaliers, ta-
 mains sales et graissures; évite
 savon coûteux. — En paquet de
 cent.
 chez Vve Louis Trey-
 dépositaire.

s, Débiles, Convalescents,
 Faites une cure de
Lego au Malaga vieux.
 meilleur des Vins toniques.
 at, Reconstituant, Apéritif.
 fr. 4.50; le 1/2 litre,
 fr. 2.50.
 éral pour la Suisse :
Lerc & Gorin, Genève.

viennent de nouveau d'arri-
 ver chez **Henri En-**
derli, Broc. [635]

Gruyère
 du Tir 131.
 de travaux typographiques

Registres et carnets à
 ouche, tableaux, etc.;
 Statuts et règlements de
 sociétés, etc.;
 Etiquettes volantes toile,
 archemin, gommées, bor-
 reaux, etc.;
 Enveloppes avec raison-
 sociale imprimée.

COULEURS
lérés.

plus répandus dans le dis-
 strations et au public pour
 efficace et à bon marché.

BULLE, le 20 juin 1905.

Campagnard! cultive tes champs.

Monsieur le Rédacteur,
 L'article — la désertion des campagnes — paru
 dans la *Gruyère*, m'a suggéré quelques pensées
 que je me permets de transcrire à l'intention de
 vos nombreux amis de la campagne.

J'entre en plein dans le sujet et je dirai d'abord
 que généralement — c'est l'avis de toutes les per-
 sonnes bien pensantes — le paysan qui abandonne
 la campagne pour venir chercher fortune à la ville,
 commet une faute dont tôt ou tard il paiera les
 conséquences. Un mirage l'éblouit qui s'évanouira
 à mesure qu'il s'en approche. Neuf fois sur dix,
 ce qui pousse le laboureur vers la cité populeuse,
 poudreuse et sombre, c'est l'appât du gain, joint
 au désir d'une vie plus luxueuse et plus facile.
 Mais partout il faut travailler pour vivre et le la-
 beur monotone d'un bureau poussiéreux ou d'une
 fabrique broyante ne peut se comparer au travail
 de la campagne, accompli à la fraîcheur du matin,
 en compagnie des oiseaux joyeux, au sein d'une
 nature heureuse et riante.

Le paysan peut se marier jeune et chaque en-
 fant sera un ouvrier dès l'âge de 12 ans. Les en-
 fants porteront aux champs les repas que la mère
 accomodera; ils garderont les troupeaux, soigne-
 ront les poules, élèveront des lapins, car pour la
 paysanne et ses enfants, il n'est pas question d'al-
 ler en journée ou à la fabrique.

Le ménage à la campagne est largement appro-
 visionné d'œufs, de beurre, de lait, de légumes, de
 viande de porc et de pommes de terre, sans qu'il
 faille délier la bourse. La vente des légumes, du

lait, et d'autres produits encore suffit amplement
 aux achats qu'il faut faire à la ville : on a de tout
 en abondance.

Voyons ce qui se passe à la ville :

La nourriture d'une seule personne, si modeste
 soit-elle, revient à 1 fr. 20, sans compter le bois
 ou le gaz pour cuire les repas. Or le jeune labou-
 reur qui travaille dans une fabrique gagne de trois
 à cinq francs; s'il est marié, il dépensera 2 fr. 40
 pour la nourriture, puis de 300 à 500 francs pour
 un appartement de deux ou trois chambres.
 Comme il ne gagne que 300 journées à peu près,
 fêtes et dimanches décomptés, il retirera 1000 à
 1500 fr. sur lesquels il doit déjà déboursier 1200
 francs pour la nourriture et le loyer. Avec quoi
 achètera-t-il les habits, les souliers, et paiera-t-il
 les impôts? — Il s'en tirera en rognant sur la
 nourriture. De là toutes ces mines haves, maigres,
 flétries avant le temps, qu'on rencontre en foule
 sur le pavé des villes.

Cette situation durera tant que les gouverne-
 ments n'auront pas pris sous leur protection les
 familles en leur allouant des subsides proportion-
 nés au nombre des enfants au-dessous de 16 à 18
 ans. En effet, avec le même gain un célibataire est
 riche tandis qu'un homme chargé d'enfants est
 miséreux.

On me demandera peut être : Où donc l'Etat
 prendrait-il pour des subsides? Eh bien! ne
 pourrait-on établir un impôt sur les célibataires
 égoïstes?

Mais pour revenir à ma première question, mon
 ami Desrieux parle d'un paysan possédant trente
 poses de terre qu'il fallut partager après sa mort.
 Evidemment, c'est ce partage qui a fait le mal.
 Que ne restaient-ils ensemble, ces frères, pour
 cultiver leur domaine. Il n'y avait pas trop de
 douze bras pour cultiver 30 poses, lesquelles, à

elles seules pouvaient rapporter 3000 fr. de four-
 rage, puisqu'une pose se loue de 90 à 100 fr. et
 plus. Avec cela on pouvait nourrir dix vaches au
 moins donnant en moyenne 100 litres de lait, fai-
 sant au minimum 12 à 15 fr. par jour. En outre,
 un jardin de 100 ou 150 perches peut rapporter
 avec les fruits, s'il est bien dirigé, de 250 à 300 fr.
 par an. Nous voyons dans notre propre famille six
 personnes vivre sur un domaine qui n'a pas trente
 poses. Elles arrondissent chaque année leur petit
 bien.

L'école a, de l'aveu de personnes compétentes,
 fortement contribué à l'émigration de la campa-
 gne, en faussant l'éducation des campagnards. —
 « Donnez-moi l'école et je changerai la face du
 monde » a dit Leibnitz — Peut être les institu-
 teurs pourront-ils trouver un moyen de retenir les
 écoliers à la campagne; ils auront alors bien mé-
 rité de la patrie et de la société. Certes, tous
 ceux-là leur seront reconnaissants qui ont à cœur
 de relever cette belle profession que des imbéciles
 seuls peuvent traiter avec dédain. Et ce sont mal-
 heureusement, justement ceux qu'un degré supé-
 rieur d'instruction aurait dû éclairer sur la sottise
 qu'ils vont commettre, qui forment le plus fort
 contingent dans ces exodes. Que de déclassés aussi
 dans la fange de ces villes qui paraissent si rian-
 tes et si attirantes que les parents eux-mêmes,
 loin de retenir leurs enfants, les y poussent.

Le vice rédhitoire de l'instruction primaire,
 écrivait M. Charles Lafont dans la *Revue agricole,
 commerciale et sportive de Genève* (1 Mai 1901)
 est de se présenter partout sous le même aspect,
 à la ville comme à la campagne, alors que les exis-
 tences diffèrent essentiellement entre elles. Appa-
 remment on serait tenté de croire que le mobile
 de tant d'identifications est de placer dans le

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 134

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Et pendant ce temps, Persillard, du côté sud, se propo-
 sait d'en faire autant.

Mais Jactain, lui aussi, venait d'entendre son ami.
 Et tous deux, soudain, se trouvèrent l'un devant l'autre,
 éfarés, ne trouvant rien pour expliquer, Jactain son re-
 tour imprévu, Persillard sa promenade hors de la maison,
 à pareille heure.

Leur première surprise passée, ils essayèrent de rire.
 Ils riaient du bout des dents.

— Hé! hé! disait Persillard, te voilà rentré plus tôt
 que tu ne le croyais.

— Oui, j'ai eu fini mes affaires tout de suite.

— Tant mieux... Et cette bêche que tu portes sur l'é-
 paul, tu l'as rapportée du canton?

— Non, je l'ai prise au coin de la maison... mais la
 tienne... est-ce qu'elle te sert de canne?...

Ils étaient bien obligés de se donner une contenance.

— Moi, dit Persillard, il y a longtemps que je n'ai

compté mes billets... Ça m'amuse toujours... tu sais...
 parce que j'ai beau me dire que c'est vrai, je continue de
 ne pas y croire...

— C'est comme moi, fit Jactain. Et puis, j'ai fait des
 achats depuis quelque temps et il faut que je prenne de
 la monnaie...

Mais tout à coup la même réflexion leur vient :

— Si Persillard compte ses billets, il va s'apercevoir
 qu'au lieu de quatre-vingt-dix-neuf, il ne lui en reste plus
 que quatre-vingt-dix-huit... puisque je lui en ai volé un...
 je suis perdu...

Et Persillard, plein d'angoisse, murmurait :

— Si Jactain compte sa fortune, il va s'apercevoir
 qu'il n'a plus que quatre-vingt-dix-huit billets au lieu de
 quatre-vingt-dix-neuf... Je suis flambé... Comment faire?

A tous les deux, encore, la même pensée :

— Il faut l'empêcher de compter son trésor...

Il se rapprochent, se tendent la main, posent la bêche
 le long d'un arbre.

— Tu avoneras, fit Jactain, que nous choisissons tout
 de même drôlement notre temps pour aller déterrer notre
 coffret...

— C'est vrai! On dirait que nous nous méfions l'un de
 l'autre...

— Comme si cela était possible!

— Comme si ça ne fait pas rire, rien que d'avoir cette
 idée-là!

— Laissons notre argent dormir tranquille!

— Tu as raison, laissons-le!...

Et ils firent mine de regagner la maison.
 Jactain a pris le bras de Persillard.

Mais ils n'ont pas fait deux pas qu'ils s'arrêtent.
 Le même soupçon, maintenant, chez tous les deux :

— Pourquoi cherche-t-il à m'empêcher?

Et du soupçon à l'accusation directe comme il n'y avait
 pas loin, tous deux se disent :

— Il m'a volé!... Et s'il ne veut pas que je compte ma
 fortune, c'est parce qu'il redoute que je m'aperçoive de
 son vol...

Dans leurs mains, un tremblement.

Dans leurs yeux, de la haine.

Ils se quittent, sans un mot, brusquement.

Ils reprennent leurs bêches et se précipitent, Jactain
 coté nord; Persillard, côté sud.

On n'entend plus, dans la nuit très noire, que les coups
 de bêche incessants, furieux.

Ils retirent leurs coffrets.

Et les voici, l'un près de l'autre, installés dans la mai-
 son, devant le feu qui flambe, pendant qu'au dehors la
 bise se lève et crie lamentablement dans les gorges de la
 montagne.

Ils n'osent relever les yeux l'un sur l'autre.

La rouge figure de Jactain est presque pâle.

Quant au visage émacié de Persillard, il a l'air plus

même moule toute cette jeune génération, de diriger dans le même courant toutes ses prétentions, de la pousser aux mêmes emplois. Ce but inconscient n'est que trop atteint. L'agriculture n'a pas cessé de se déposséder de son meilleur contingent, parallèlement et en raison directe de l'augmentation des écoles dans nos communes rurales, au profit, que dis-je, au détriment de l'industrie et du commerce urbain. SYLVIVS.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Parti radical suisse. — Les membres de la gauche des Chambres fédérales ont en leur banquet traditionnel de session à Münsingen. Au dessert, M. le conseiller national Heller a prononcé un discours dans lequel il a jeté un coup d'œil sur la dix-neuvième législature, à la veille de se terminer. Il a indiqué comme les quatre grandes tâches du parti radical : l'institution de la Banque nationale, l'élaboration du Code civil fédéral, la réorganisation militaire, l'assurance maladie et accident. M. Heller a donné à entendre que la solution de la question du siège de la Banque nationale par un partage des attributions entre Berne et Zurich avait des chances sérieuses d'aboutir.

M. Heller a terminé son discours en invitant tous les radicaux à demeurer conscients de la responsabilité assumée par un parti qui joue depuis 57 ans un rôle dirigeant en Suisse, et à travailler énergiquement pour l'exécution de leur programme.

Justice militaire et justice civile. — Au Conseil national, vendredi, a été déposée la motion suivante :

Le Conseil fédéral est invité à examiner la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu, à l'occasion de l'élaboration du projet du code pénal fédéral, de reviser les lois du 27 août 1851 sur la justice pénale pour les troupes fédérales et du 28 février 1889 sur l'organisation judiciaire et la procédure pénale pour l'armée fédérale, spécialement afin de placer tous les délits de droit commun dans la compétence des tribunaux ordinaires. (Signé) : H. Thélin, Zürcher, Rossel, Zoller.

Marché concours de chevaux. — Comme les années précédentes, la Société d'agriculture des Franches-Montagnes organise pour cet automne son grand marché-concours annuel de chevaux. Il est fixé définitivement à Saignelégier, sur les 31 juillet et 1^{er} août 1905. Le succès obtenu aux trois précédents marchés-concours permet d'espérer que cette nouvelle exposition sera très appréciée de toutes les personnes qui s'intéressent à l'élevage du cheval.

Les chevaux admis comprendront les poulains

maigre, plus osseux, plus blême que jamais.
Ils ouvrent les coffrets.
Ils éparpillent les liasses sur leurs genoux.
Quand ils les aperçoivent, ces liasses, ils poussent tous deux un soupir de satisfaction.
C'est un soulagement énorme.
— Du moins, il n'a pas tout pris !
Voilà ce qu'ils se disent.
Et ils comptent minutieusement chaque liasse.
Jactain trouve neuf liasses complètes, composées chacune de dix billets de mille francs.
Et il se met à compter la dernière.
Celle-là, quelques jours auparavant, n'avait que neuf billets ; mais le vol de Jactain lui avait rendu, en la complétant, son premier chiffre de dix.

Jactain s'attendait à trouver cent billets, si Persillard ne lui en avait dérobé aucun.

Et il a beau compter, il n'en reste que quatre-vingt-dix-neuf !

Juste ce qu'il avait... avant de porter une main compable sur le trésor de Persillard !...

Il ne comprend pas !... Il est étourdi par cette découverte...

Il compte et recompte, se disant que c'est un rêve, sans doute, et qu'il n'a rien volé à son compagnon...

Et il pense :

nés en 1902, 1903, 1904 et 1905, issus d'étalons approuvés par la Confédération. Ils devront appartenir à un éleveur habitant le canton de Berne.

Les inscriptions devront être faites avant le 15 juillet prochain chez M. Barthoulot, médecin-vétérinaire, président de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes, à Saignelégier.

Des formulaires officiels d'inscription sont à la disposition des éleveurs chez le secrétaire de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes à Saignelégier, et chez les principaux inspecteurs du bétail du Jura-Bernois.

Pour plus de détail voir le programme officiel.

ÉTRANGER

La guerre.

Nouvel échec de Liniévitch.

De St-Petersbourg à l'*Echo de Paris* :

« L'offensive japonaise a tourné le combat. Le général Liniévitch a accepté la bataille, mais a été obligé d'abandonner sa première ligne de défense. On dit que les pertes russes sont grandes. »

Turquie. — *Un cyclone.* — L'ouragan qui a dévasté Constantinople le 13 juin a fait environ 800 victimes. Le chiffre des dégâts est évalué à 500,000 livres turques.

CANTON DE FRIBOURG

Tir cantonal. — Encore cinq semaines, et Fribourg sera tout au Tir cantonal. A mesure qu'on approche de la date du 23 juillet, le comité d'organisation et les comités divers déploient une activité plus intense ; les préparatifs sont menés avec un entrain vigoureux et une prévoyance qui ne laisse rien au hasard.

Le comité de tir fait vaillamment tête à une besogne écrasante. Par lui, qui se trouve en contact direct avec le monde des tireurs suisses, on sait d'ores et déjà que la participation de ceux-ci au Tir cantonal de Fribourg sera considérable.

Dans le canton même, un bel élan se dessine, stimulé par la perspective de *journées de districts*, qui donneront à chaque jour du Tir un attrait et un cachet particuliers.

Les listes de dons d'honneur, qui vont s'allongeant chaque jour, et qui viennent de dépasser les quarante mille francs, sont d'ailleurs l'éloquent indice des dispositions de la population fribourgeoise.

Le programme de fête a été débattu en premiers débats et les grandes lignes en sont arrêtées. Il avait été projeté, comme l'on sait, d'exécuter à l'occasion du Tir cantonal la *cantate* de

— Si c'est vrai... Si j'ai rêvé tout cela... je vais déjà le voir... Si je l'ai volé, Persillard va constater tout de suite qu'il lui manque un billet de mille francs.

Alors il attend, très troublé, le verdict que son camarade va rendre contre lui.

Persillard a été plus lent à ouvrir son coffre. Son épouvante d'avoir été volé est telle que ses doigts tremblent, inhabiles.

Il aime mieux garder de l'incertitude un peu plus longtemps que de découvrir l'affreux vérité, que de se savoir ruiné, redevenu misérable !...

Enfin, il faut bien qu'il se décide.

Il tourne la clé, ouvre le coffret, tire son portefeuille.

Quand ses doigts, que l'émotion convulse, tâtent celui-ci et sentent les froissements intérieurs des papiers précieux, des larmes lui viennent aux yeux.

— Il ne m'a pas tout pris !

Et sur la table voisine, minutieusement, il étale les liasses bleues. Ses précautions sont infligées. Il a peur de les froisser, de les salir.

Ils sont pliés méthodiquement avec une rectitude admirable, et Jactain, lorsqu'il les a eues dans ses doigts, quelques jours auparavant, connaissait la manie de son camarade, a eu grand soin de les replacer tels qu'il les avait trouvés, dans le même ordre parfait, artistement épinglés des mêmes épingles dans les mêmes trous des mêmes liasses. (A suivre.)

M. Thürler : La légende du Tilleul. Mais pour préparer une exécution de cette importance, il eût fallu disposer de plus de temps que ce n'était le cas. L'auteur de la musique, M. Delgouffre, avait réussi, en faisant des prodiges, à mettre l'œuvre sur pied très rapidement. Mais le temps qui restait pour l'étude de la cantate s'est trouvé décidément trop court. On a préféré renoncer à cette idée, plutôt que d'offrir au public une audition imparfaite. Le comité d'organisation a adressé à MM. Thürler et Delgouffre ses plus vifs remerciements pour les peines qu'ils se sont données.

Le comité des musiques et fêtes, qui est à la hauteur de la tâche importante qui lui incombe, saura pourvoir à ce que, de ce côté-là, le goût artistique et musical du public n'en reçoive pas moins pleine satisfaction et à ce que la fête ait tout l'éclat que l'on attend.

Sur le charmant plateau de Saint-Barthélemy, où le Tir se déroulera, les constructions avancent avec entrain. L'emplacement de fête doit à ses chemins ombragés, à sa situation pittoresque, un charme idyllique.

Si les comités bougent, les fournisseurs du Tir ne montrent pas moins de zèle. Outre les affiches, qui vont être apposées ces jours, et la série de cartes postales, qui seront incessamment mises en vente et dont nous reparlerons alors, le comité de tir est en train d'organiser l'exposition dans nos principaux magasins des superbes primes en nature, que le public aura le loisir d'admirer. Toutes font le plus grand honneur aux maisons qui les ont fournies avec une ponctualité parfaite.

Entre autres publications du Tir, il faut signaler d'ores et déjà le *Journal de fête*. Le comité de publicité, chargé de l'éditer, a l'ambition de faire œuvre digne de la circonstance et du public, au bon accueil duquel il recommande dès maintenant le *Journal de fête*.

Les grandes lignes de la patriotique entreprise du Tir cantonal se dessinent, comme on voit, imposantes et attrayantes. Le succès en paraît dès maintenant assuré. La générosité du public fribourgeois, les bienveillantes dispositions des autorités et des administrations publiques et privées y sont pour une grande part. Aux tireurs et à la population de faire le reste, dans un mois !

Recensement de bétail. — Le recensement de bétail du canton de Fribourg, opéré en avril dernier, accuse 182,853 pièces de gros et de petit bétail contre 169,555 en 1904. L'augmentation est donc de 12,298 pièces dont 8251 de bétail bovin.

D'après les espèces les chiffres sont les suivants : chevaux, 9567 ; bétail bovin, 98,718 ; bœuf, 11,832 ; chèvres, 15,541 et porcs 47,195.

Tirage financier. — Voici la liste officielle du 13^{me} tirage des obligations de Fribourg, de 20 francs avec lots, qui a eu lieu le 15 juin dernier. Le N° 72648 est sorti à 7000 fr.

Les N°s 709, 985 et 33,069 sont sortis à 200 francs.

Les N°s 11,144, 27,744, 48,437, 85,003 et 94,905 sont sortis à 100 fr.

Les 40 numéros suivants sont sortis à 25 fr. :

102	33771	44685	55016	73133	83136
2610	34340	45520	55295	74609	85430
6176	35513	46773	60436	75082	89419
9311	40262	48299	66634	77125	91221
23756	43081	50263	66933	78418	97359
27229	44407	52008	69379	80015	
30083	44631	53754	71688	81316	

GRUYÈRE

La grève. — Les maçons et manœuvres de la Gruyère nous auront donc procuré le spectacle d'une grève. Car elle, a en effet, présenté toutes les phases d'une grève sérieuse, celle qui s'est heu-

reusement t grand soulag être aussi, de

Comme n entre patron jours et vend traductoire, à président de M. Viret, sec ouvriers, les neurs et des projet de con concessions ble.

Mais il n' ouvriers av blée qui dev

Il y eut manche. Le à Bulle, d' ouvriers. M socialistes, l sation syndi cats des pat

jugés très int Cette pre

rendirent da T.ème, où d discours à l tion passé par 380 ouv

Lundi ma groupes de les chantier cutent et de les ouvriers gués à cet amène M. L breux aux diverses per

La réunio un terrain à

A 1 heure à la gare po des Chemin taire ouvrie se rend dire

déclamer se se rend à u l'Hôtel de V la dernière mêmes per s'y rencontr

est établie Le Syndi le Syndicat maintenir l qu'à ce jour vants :

ART. 1^{er}. jusqu'au 15 seront mie

a) La jou Les salaires

Porte Manœ Mineu Maço

b) La pai partir du 2

c) Pour l janvier 190

d) Si l'ou de 4 kilomé élection de ses heures, vail dure m de transpo L'ouvrier fe

ART. 2. - prescription a) La jou de travail ee

du Tilleul. Mais pour pré-
cette importance, il eût
temps que ce n'était le
ue, M. Delgouffre, avait
odiges, à mettre l'œuvre
Mais le temps qui res-
tante s'est trouvé déci-
préférée renoncer à cette
au public une audition
organisation a adressé à
a ses plus vifs remercie-
ils se sont données.
es et fêtes, qui est à la
portante qui lui incombe,
de ce côté-là, le goût
public n'en reçoit pas
et à ce que la fête ait
d.

de Saint Barthélemy,
constructions avancent
ment de fête doit à ses
situation pittoresque, un

les fournisseurs du Tir
zèle. Outre les affiches,
ces jours, et la série de
incessamment mises en
bons alors, le comité de
r l'exposition dans nos
superbes primes en na-
loisir d'admirer. Toutes
our aux maisons qui les
actualité parfaite.

ons du Tir, il faut signa-
al de fête. Le comité de
ter, a l'ambition de faire
stance et du public, au
commande dès maintenant

a patriotique entreprise
ent, comme on voit, im-
Le succès en paraît dès
générosité du public fri-
es dispositions des auto-
publiques et privées
art. Aux tireurs et à la
e, dans un mois !

Bétail. — Le recense-
de Fribourg, opéré en
353 pièces de gros et de
5 en 1904. L'augmenta-
pièces dont 8251 de bé-
es chiffres sont les sui-
tail bovin, 98,718 ; bre-
41 et porcs 47,195.

— Voici la liste officielle
ions de Fribourg, de 20
lieu le 15 juin dernier.
7000 fr.

3,069 sont sortis à 200
44, 48,437, 85,003 et
r.
ta sont sortis à 25 fr. :
55016 73133 83136
55295 74609 85430
60436 75082 89419
66634 77125 91221
66933 78418 97359
69379 80015
71688 81316

GRUYÈRE

maçons et manœuvres de
onc procuré le spectacle
e effet, présenté toutes les
use, celle qui s'est heu-

reusement terminée lundi dans l'après-midi, au
grand soulagement du public, des patrons et, bien
être aussi, de la plupart des ouvriers.

Comme nous l'avons déjà dit, les pourparlers
entre patrons et ouvriers duraient depuis quelques
jours et vendredi soir, une première réunion con-
tradictoire, à laquelle assistaient M. Léon Genoud,
président de l'Union suisse des Arts et Métiers,
M. Viret, secrétaire de la Fédération suisse des
ouvriers, les délégués des Syndicats des entrepre-
neurs et des manœuvres et maçons, élaborait un
projet de convention. Des deux côtés, on fit des
concessions et l'entente semblait dès lors réalisable.

Mais il n'en fut cependant rien. Le délégué des
ouvriers avait réservé la ratification de l'assem-
blée qui devait se tenir dimanche.

Il y eut réellement deux assemblées, di-
manche. Le meeting tenu sur la place du marché,
à Bulle, d'abord, auquel assistaient plus de 500
ouvriers. M. Viret a exposé au long les questions
socialistes, les revendications ouvrières, l'organi-
sation syndicale et la solidarité contre les syndi-
cats des patrons. Le discours de M. Viret a été
jugé très intéressant et assez goûté du public.

Cette première partie terminée, les ouvriers se
rendirent dans les jardins du Café de La Tour-de-
Trême, où divers orateurs tinrent de nombreux
discours à la suite desquels le projet de conven-
tion passé vendredi fut rejeté et la grève votée
par 380 oui contre 80 non, environ.

* * *

Lundi matin, à Bulle. De bonne heure de petits
groupes de grévistes se forment ça et là, visitant
les chantiers déserts. De leur côté, les patrons dis-
cutent et décident de se réunir dans la matinée ;
les ouvriers seront invités à envoyer leurs délé-
gués à cette conférence. Le train de 9 heures
amène M. Léon Genoud ; les ouvriers, très nom-
breux aux abords de la gare, attendent en vain
diverses personnes qui n'arrivent pas.

La réunion a lieu à l'Hôtel de Ville. On étudie
un terrain d'entente.

A 1 heure, une colonne de 200 grévistes se rend
à la gare pour recevoir M. Pidoux, le fonctionnaire
des Chemins de fer fédéraux, et M. Viret, le secré-
taire ouvrier, tous deux de Lausanne. Le cortège
se rend directement à La Tour où M. Pidoux pourra
déclamer ses thèmes favoris, tandis que M. Viret
se rend à une nouvelle réunion des patrons, à
l'Hôtel de Ville de Bulle. Cette nouvelle séance,
la dernière enfin, est couronnée de succès. Les
mêmes personnes qui la formaient vendredi soir
s'y rencontrent à nouveau. La convention suivante
est établie :

Le Syndicat des entrepreneurs de la Gruyère et
le Syndicat des manœuvres et maçons, désirant
maintenir l'harmonie qui a existé entre eux jus-
qu'à ce jour, conviennent de fixer les points sui-
vants :

ART. 1^{er}. — A titre de régime transitoire, et
jusqu'au 15 janvier 1906, les conditions suivantes
seront mises en vigueur :

a) La journée de travail est fixée à 11 heures.
Les salaires seront les suivants : (Prix de l'heure.)

Porte-mortier	27 cent.
Manœuvres	37 >
Mineurs	40 >
Maçons	47 >

b) La paie aura lieu tous les quinze jours, à
partir du 2 juillet.

c) Pour l'assurance, il sera retenu, jusqu'au 15
janvier 1906, le 2 %.

d) Si l'ouvrier est obligé de se déplacer à plus
de 4 kilomètres de l'endroit où le patron a fait
élection de domicile, il lui sera payé en plus de
ses heures, 1 fr. par jour, pour autant que ce tra-
vail dure moins de 15 jours. S'il y a lieu, les frais
de transport seront payés par l'entrepreneur.
L'ouvrier fera les onze heures complètes de travail.

ART. 2. — A partir du 15 janvier 1906, les
prescriptions suivantes seront appliquées :

a) La journée de travail sera de 10 heures et
le travail sera payé aux prix suivants :

Porte mortier	28 cent.
(Selon la loi, les jeunes gens au-des- sous de 16 ans ne seront plus admis.)	
Manœuvres	38 cent.
Mineurs	43 >
Maçons	48 >

Le prix de l'heure sera fixé trois jours après
l'engagement.

b) Aucune retenue ne sera faite pour l'assurance.
c) Il ne sera pas fait de travail de nuit.

d) Pour les travaux hydrauliques, il sera payé
une augmentation de 50 %.

e) Si l'ouvrier est obligé de se déplacer à plus
de 4 kilomètres de l'endroit où le patron a fait
élection de domicile, il lui sera payé, en plus de
ses heures, 1 fr. par jour, pour autant que ce tra-
vail dure moins de 15 jours. S'il y a lieu, les frais
de transport seront payés par l'entrepreneur.
L'ouvrier fera les onze heures complètes de travail.

f) Il est interdit aux patrons et aux contre-
maîtres de donner le logement et la pension.

g) La paie aura lieu tous les 15 jours. Il ne
sera pas retenu davantage d'une journée sur la
quinzaine.

h) Le terme de congé est réciproquement de
trois jours, au bout desquels l'ouvrier devra être
intégralement payé.

ART. 3. — Les prescriptions portées à l'art. 2
demeureront en vigueur jusqu'au 15 janvier 1909.
Elles continueront dès lors à déployer leurs effets
d'année en année, à moins de dénonciation par
l'une des parties, trois mois avant son terme.

ART. 4. — Les membres du Comité du Sydi-
cat des maçons et manœuvres, ni les ouvriers, ne
pourront être renvoyés du fait de leur participa-
tion au mouvement de salaire actuel.

Les délégués de la Fédération et des ouvriers
se rendent en toute hâte à La Tour faire part à
leurs mandants de la convention ci-dessus. Ces
conditions sont immédiatement adoptées.

La grève était terminée.

A 6 heures, une colonne de 300 ouvriers re-
monte de La Tour, traverse nos rues en manifes-
tant joyeusement sa satisfaction de voir le conflit
heureusement terminé.

Et voilà comment Bulle a vu sa première grève.

Aujourd'hui, mardi, les ouvriers célèbrent par
un cortège l'entente cordiale ; le travail repren-
dra vendredi sur toute la ligne.

Tireurs. — Plusieurs de nos tireurs ont par-
ticipé avec succès dimanche et lundi, au tir annuel
de Châtel St-Denis. Le groupe *Molésou* s'est
classé quatrième. A la Cible *Bonheur*, MM. Crotti,
Meyer et Gavin ont gagné les 3^e, 5^e et 7^e prix, et
se placent en bon rang aux diverses autres cibles.
Nos félicitations.

Concert. — A l'occasion de la Fête-Dieu,
jeudi, la Société de musique donnera, dans la forêt
de Bouleyres, un concert, avec le concours de la
Société de gymnastique de Bulle, nouvellement
reconstituée.

Bulle-Romont. — Les actionnaires de cette
Compagnie ont tenu, lundi, leur assemblée gé-
nérale annuelle. Le dividende aux actions a été fixé
à 5 %, c'est-à-dire 25 fr. par titre.

M. Julien Chappuis, Ingénieur-Conseil, de Ge-
nève, a été nommé administrateur en rempla-
cement de M. Bovon, décédé. MM. Cailler et Ernest
Glasson ont été confirmés comme vérificateurs des
comptes.

La situation du B.-R. demeure toujours pros-
père, malgré la création de nouvelles lignes fer-
rées établissant une concurrence bien naturelle et
l'achèvement des gros travaux qui donneront ces
dernières années un rendement extraordinaire
pour le transport des matériaux.

Orages. — Nous jouissons d'une température
bien singulière. Chaque matin le soleil se lève
dans un ciel idéalement pur ; puis, vers midi ré-
gulièrement, d'énormes cumulus s'amoncellent à
l'occident ; ces nuages forment de gigantesques
montagnes mouvantes qui bientôt obscurcissent
le ciel et inondent notre planète.

L'orage de lundi a été particulièrement violent.
Durant dix minutes, la grêle est tombée drue,

suivie d'une pluie diluvienne. Le tonnerre s'est
naturellement mis de la partie, si bien qu'à deux
reprises la foudre est tombée en ville. Et chaque
fois, elle a failli faire des victimes. Dans la rue
de Gruyères, près de la place du marché, elle est
tombée à deux pas de trois jeunes gens ; ceux-ci
ont ressenti une violente et mémorable commo-
tion. Près du Tirage, la foudre est tombée sur un
arbre auprès duquel se tenaient deux personnes.
Là aussi, la sensation a été des plus désagréables.
Il n'y a heureusement pas d'accident à signaler.

Jusqu'à quand durera ce temps ? D'aucuns di-
sent que le solstice d'été amènera un changement.
Souhaitons qu'ils disent vrai, car il est grand
temps d'avoir du chaud.

Dans la gendarmerie. — Notre corps de
gendarmerie a rendu, dimanche, les derniers hon-
neurs à l'un de ses membres, le gendarme Poffet.

M. Poffet était depuis plusieurs années attaché
au poste de notre ville où il s'occupait spéciale-
ment du contrôle des étrangers. Toujours sévère
sur l'application des règlements, on lui reconnais-
sait aussi quelques-unes de ces qualités qui font
les fins limiers. Un nombreux public de Bulle et
La Tour l'a accompagné à sa dernière demeure.

M. O. B. — La Compagnie du chemin de fer
Montreux-Oberland bernois avait mis en émission,
du 8 au 15 juin, 4000 actions nouvelles de pre-
mière classe, de 500 fr. au taux de 510 fr. Les
porteurs des anciennes actions de 1^{re} et 2^e classe
avaient un droit de préférence à raison de deux
actions nouvelles pour sept anciennes. Sur ces
4000 actions, 2595 ont été souscrites par privi-
lège, par des porteurs d'actions anciennes. Pour
les 1405 autres actions, il en a été souscrit 40,750
de sorte que la répartition ne sera que du 3,45 %.

CHRONIQUE AGRICOLE

Situation. — La fenaison se poursuit par un
temps variable et indécis. Les travaux de la vigne
sont également continués avec entrain, l'effeuille
est bientôt terminée et déjà la lève est commencée
en quelques endroits. Les traitements contre les
maladies cryptogamiques sont faits partout avec
soin. Des autres cultures, céréales, pommes de
terre, betteraves, etc., on a de bonnes nouvelles
en général. Les cours des denrées agricoles n'ont
pas subi de changements importants. Le bétail
maintient ses prix élevés et l'amélioration acquise
sur les prix des vins semble devoir durer et s'aug-
menter peut-être encore.

Fourrages. — On se montre généralement sa-
tisfait de la récolte des fourrages qui est abon-
dante. Les avis sont partagés en ce qui concerne
la qualité ; cependant il y a lieu de croire qu'elle
sera bonne dans l'ensemble, si la récolte peut se
faire un peu rapidement et n'est pas contrariée
par des orages trop fréquents.

Il faut s'attendre à des prix bas pour les foins
nouveaux. Déjà il en a paru sur le marché de Ge-
nève quelques chars qui se sont très mal vendus.

Les foins sur pied ne trouveront preneur qu'à
des prix peu élevés étant donné la cherté de la
main-d'œuvre pour en effectuer la récolte.

Vins. — En beaucoup de vignobles, et c'est le
cas, nous écrivons, pour la Suisse orientale, on se
plaint que les raisins ne sont pas nombreux. Il
n'y aura par suite qu'une récolte moyenne et il
faut encore compter avec les maladies et savoir si
la floraison se passera convenablement.

Les affaires sont toujours lentes avec prix bien
soutenus en hausse.

Fruits. — Les arbres fruitiers ont souffert de
froid au printemps. Beaucoup de fruits qui avaient
noué après la floraison tombent, surtout les fruits
à noyau, tels que les prunes et les pruneaux. Il
manquera aussi bien des pommes et des poires qui
semblaient devoir assurer une bonne récolte.
Celle-ci sera encore moyenne, paraît-il, mais en
tous cas bien inférieure à celle de l'année dernière.

Journal d'agriculture.

†
Madame Emma GILLET, née MOURA, et ses enfants, Ida et Anna, au Pâquier; les familles GILLET, GRANGIER, MOURA HERBERHOLD et FOLGHERA ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver par la mort de

MONSIEUR
Casimir Gillet
au Pâquier

leur bien-aimé époux, père, frère oncle, neveu, beau-frère et cousin, décédé le 19 courant, dans sa 42^{me} année.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 22 juin courant, à 4 heures de l'après-midi, au Pâquier.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. [653]

SCIEURS
2 bons scieurs et 3 manœuvres sont demandés de suite, Usine gare Moudon. Travail assuré. (2F)[647]

On demande
de suite un bon vacher sachant bien traire.
S'adresser au bureau du journal. [648]

A louer :
en ville, deux logements. [649]
S'adresser à M. A. Gillard, entrepreneur, Bulle.

Rucher [650]
de 2 à 4 ruches serait acheté.
Ecrire avec indication du prix à Dupasquier Séraphin, La Tour.

Cuisinière et
filles de cuisine
recommandées sont demandées de suite pour Hôtel. Place de saison ou à l'année.
Adresser offres sous chiffres H393B Messieurs Haassenstein et Vogler à Bulle. [654]

La Ville de Bulle
met au concours la confection de 40 vestons pour pompiers.
Les soumissions seront reçues, jusqu'au samedi, 24 juin, à 6 heures du soir, au Bureau de Ville, où l'on peut prendre connaissance des conditions. [651]
Commission du Feu.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :
Timbres en caoutchouc.

Kaiser-Borax
Spécialement préparé pour la Toilette et l'usage domestique, adoucit l'eau, embellit le teint, nettoie tout objet de ménage. Mode d'emploi dans chaque boîte.
Se vend partout en cartons de 15, 30 & 75 cents.
Seul fabricant: Heinrich Mack à Ulm s/D.

Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques en tous genres, tels que :

- Journaux et brochures;
- Programmes, prospectus, cartes d'adresse, de visite, de convocation, etc.;
- Formulaires pour les administrations, le commerce, l'industrie, etc.;
- Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, circulaires, etc.;



- Registres et carnets à souche, tableaux, etc.;
- Statuts et règlements de sociétés, etc.;
- Étiquettes volantes toile, parchemin, gommées, bordereaux, etc.;
- Enveloppes avec raison sociale imprimée.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS
Prix très modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une publicité efficace et à bon marché.

A LOUER
deux logements chez Madame Louise ZURCHER, à La Tour. [652]

MES CAFÉS
sont toujours fraîchement grillés chaque semaine. [160]
La livre depuis 0,80 cent.
MAGASIN

Vve Louis Treyvaud
Grand' Rue 38, BULLE.

A louer :
belle chambre meublée, pour une ou deux personnes. [619]
S'adresser à M. Adolphe PERRET, chez M. Louis Remy, camionneur, Bulle.

A louer :
un logement de 4 pièces. [606]
S'adresser à M. Athanasie BEAUD, Bulle.

Conserves alimentaires.
Petits pois, haricots verts. Jardinière. Tomates. Champignons. Truffes. Sardines. Saumon. Thon. Crevettes. Homards. Écrevisses.
MAGASIN

Vve Louis Treyvaud
Grand' rue 38, BULLE.

Une personne
de toute confiance cherche journées pour n'importe quel ouvrage.
S'adresser au bureau du journal. [640]

Logement
à louer de 2 chambres et cuisine, bâtiment d'Adolphe DUPASQUIER, en Saucens.
S'adresser à Mme DUPASQUIER, en Saucens. [637]
Le Curateur.

A vendre
une bonne jument de 5 ans, docile, excellente pour le trait et la voiture.
S'adresser à M. Joseph GUILLET, laitier, à Echallens. [638]

A vendre : [639]
un joli char à échelles neuf. Essieux : 13 lignes. — S'adresser à M. Alfred MUGNY, maréchal, au Gérignoz, Sorens.

Jeune fille
de 18 ans, parlant français et allemand et au courant du service, cherche place comme fille de magasin.
S'adresser à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler à Bulle. (H386B)[643]

Société Electrique de Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire sur le dimanche 25 juin 1905, à 10 1/2 heures le matin, à l'Hôtel de Ville de Bulle, avec l'ordre du jour suivant :

Nomination d'un membre du Conseil d'administration.
MM. les actionnaires sont priés de déposer leurs actions d'ici au 23 juin 1905, au bureau de la Société.
Bulle, le 8 juin 1905.

Le Directeur : A. HOSTACHE
Le Président : J. DUPRÉ

Chapellerie Tobie Bec

32 Grand' rue BULLE
2000 chapeaux de paille
en tous genres pour hommes et enfants à choisir en magasin depuis 40 centimes
Attention ! Le magasin possède le **Conformateur**, appareil permettant de faire les chapeaux exactement d'après la tête de l'acheteur. — Grand et magnifique choix d'ombrelles et encais. [644]

VINS EN GROS

Le soussigné offre vins rouges et blancs garantis naturels provenant directement de la propriété aux prix ci-bas indiqués :

ROUGES		BLANCS	
	par 100 litres		par 100 litres
Vandrell	à Fr. 30.—	Catalogne	à Fr. 30.—
Montagne	» 32.—	St-Cugat	» 32.—
» sup.	» 36.—	» sup.	» 36.—
Cervera très fort	» 40.—	Andaluzie	» 40.—
Tarragona	» 45.—	Sevilla	» 50.—
etc., etc.		etc., etc.	

Par quantités importantes, meilleur marché.
Fûts de toutes grandeurs à disposition des clients.
Se recommande
FRANCISCO RIBES, BULLE [185]
Propriétaire de vignes à San Jaume Prov. Barcelone (Espagne).

Chemin de fer Montreux-Oberland bernois

Le public est informé qu'il est délivré dans toutes nos gares des Abonnements kilométriques de famille comprenant les rabais suivants :

300 coupons	30 %	sur la taxe ordinaire de simple course.
500	35 %	
1000	40 %	
3000	45 %	

636j (H3493M) LA DIRECTION

Anémie, Faiblesse et Manque d'appétit
sont promptement guéris par l'emploi
du véritable

Cognac ferrugineux Golliez
Marque des 2 Palmiers.

Il est employé avec succès depuis 30 ans contre les digestions pénibles, crampes d'estomac, lassitude et faiblesse générale.
Se vend en flacon de fr. 2.50 et 5.— dans toutes les pharmacies. [8]

Vin blanc (Garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs)
de raisins secs Ia à Fr. 20.— les 100 lit.

Vin rouge
à Fr. 27.— les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.
OSCAR ROGGEN, MORAT [188]

2 M. Schneuwly
VINGT-
ABONNÉ
Suisse .
Etranger .
payable
Prix du nu
On s'abon
bureaux
Parlons
puisque ce
personnes,
manie les c
que, a bien
ges et les c
Vous ave
cher Monsi
avec trent
campagnar
tions entho
loin d'être
l'existence
plus saine,
question qu
sous toutes
Si vous l
la discusio
et ceux des
que nous al
pagne, é
1^{re} PARTIE.
matin en
d'une nat
sie, poult
lait en a
pommes
gros prof
de l'espri
vaux. Fo
chois. Rep
la grande
2^{me} PARTIE.
Pluie, or
FEUIL
Dia
Une à une,
compte. Il rec
Elles sont d
Au fur et à
fortune, la cer
soustrait.
Mais alors,
moment où il
— Elle doit
volé à Jactain
Et une brus
Jactain a é
Il lève les y
Celui-ci, de
cour boulever
Il murmure
Il va m'app
qui, de ma vie,